

Présentation

Fondés et gérés par des artistes professionnels, les centres d'artistes du Québec regroupent des créateurs, des animateurs et des administrateurs autour de lieux qui assurent des conditions favorables à la production et à la diffusion d'œuvres issues d'une pluralité de pratiques artistiques. Présents sur l'ensemble du territoire du Québec, les centres d'artistes garantissent, depuis plus de vingt-cinq ans pour certains d'entre eux, la cohérence des enchaînements essentiels qui font qu'une œuvre visuelle – exposition, performance, installation, projections vidéo, arts télématiques et multimédias – soit présentée. De plus, ils offrent aux créateurs aguerris comme aux artistes de la relève des équipements et des services favorables au développement de leur carrière.

Nous présentons dans ce document un portrait économique des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec par l'entremise de ses programmes d'aide financière. Ces programmes visent à soutenir le fonctionnement et le développement des centres d'artistes. Notre objectif est de fournir un ensemble de renseignements aux divers intervenants sociaux et culturels œuvrant dans le secteur des arts visuels et des arts médiatiques au Québec, afin de mieux percevoir l'importance de ce secteur et d'exposer les conditions économiques dans lesquelles il se développe.

Les renseignements proviennent des formulaires de demandes de subventions soumis par les centres d'artistes qui ont obtenu une aide financière¹ du Conseil. Cette source de données est intéressante puisqu'elle contient des renseignements sur les revenus et les dépenses ainsi que des indications sur l'emploi et les activités des centres d'artistes. Cette analyse ne porte toutefois que sur les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques sans but lucratif subventionnés par le Conseil. Les informations colligées ici sont intéressantes au plan statistique puisqu'elles regroupent la majorité des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques sans but lucratif.

Nous verrons sous divers aspects, notamment selon la répartition géographique et la taille des centres d'artistes, quelles sont les sources de revenus et les dépenses encourues pour réaliser les activités de l'année 1997-1998 ainsi que le nombre d'activités offertes et de visiteurs qui les ont fréquentées. Nous regarderons également l'évolution des revenus et des dépenses de 1994-1995 à 1997-1998 ainsi que la situation de l'emploi dans les centres d'artistes, en 1998-1999, selon les catégories et le statut d'emploi.

¹ Nous avons retenu les centres d'artistes soutenus sur une base régulière par le Conseil des arts et des lettres du Québec pour les années 1994-1995 à 1997-1998 et ayant obtenu une aide financière en 1998-1999.

Ce portrait statistique fournit des renseignements pertinents qui permettent de démarrer la réflexion. Les possibilités d'analyses que ces renseignements fournissent sont nombreuses. À cet égard, le document devient un outil de base, un instrument important de référence qui permettra aux centres d'artistes et aux intervenants du milieu de dégager certaines tendances entourant les activités artistiques du secteur des arts visuels et des arts médiatiques au Québec².

² Rappelons que le Conseil s'est engagé à diffuser au milieu artistique l'information qu'il a colligée à partir des renseignements que lui ont communiqués les organismes.

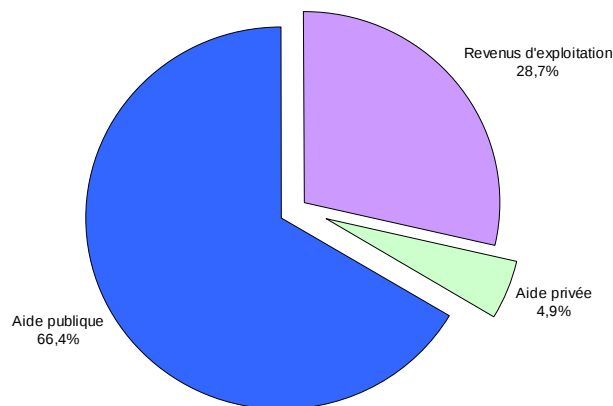
1. La situation financière des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques en 1997-1998

1.1 L'ensemble des centres d'artistes

En 1997-1998, 58 centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques étaient soutenus financièrement sur une base régulière par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Ces centres d'artistes ont enregistré des revenus totalisant plus de 10 millions de dollars et bénéficié d'un appui financier des gouvernements de l'ordre de 6,8 millions de dollars, soit l'équivalent de 66 % de l'ensemble des revenus. Les revenus d'exploitation s'élèvent à 2,9 millions de dollars et représentent 29 % des revenus. Ces revenus proviennent, dans une large mesure, des cotisations, de la vente de produits et services et des revenus provenant d'autres activités des centres d'artistes (vente de produits, locations d'ateliers, etc.). Les revenus provenant du secteur privé, soit des dons, des commandites et des campagnes de souscription, comptent pour près de 5 % de tous les revenus et atteignent plus de 500 000 \$ (Graphique I).

Graphique I

Sources des revenus des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998

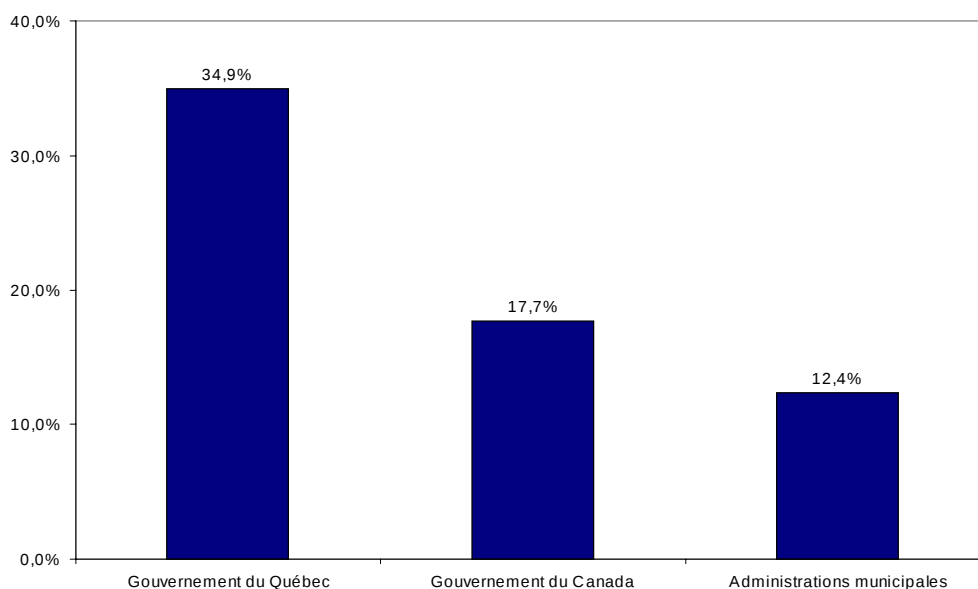


Le revenu moyen par centre d'artistes s'élève à 175 570 \$ en 1997-1998³. L'aide publique par centre d'artistes s'établit à 116 553 \$, tandis que les revenus d'exploitation sont de 50 375 \$ par centre d'artistes. La participation financière du gouvernement du Québec aux revenus des centres d'artistes représente 35 % de l'ensemble des revenus, soit un montant de 3,6 millions de dollars, celle du gouvernement du Canada équivaut à 18 % (1,8 M\$), tandis que celle des municipalités atteint 12 % (1,3 M\$). Le graphique II illustre cette répartition et indique bien l'importance que l'aide publique occupe dans l'ensemble des revenus des centres d'artistes en arts visuels et médiatiques.

³ Le revenu médian, qui sépare les centres d'artistes en deux parties égales, atteint 127 869 \$.

Graphique II

Répartition de l'aide publique aux centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques en 1997-1998 selon les niveaux de gouvernements



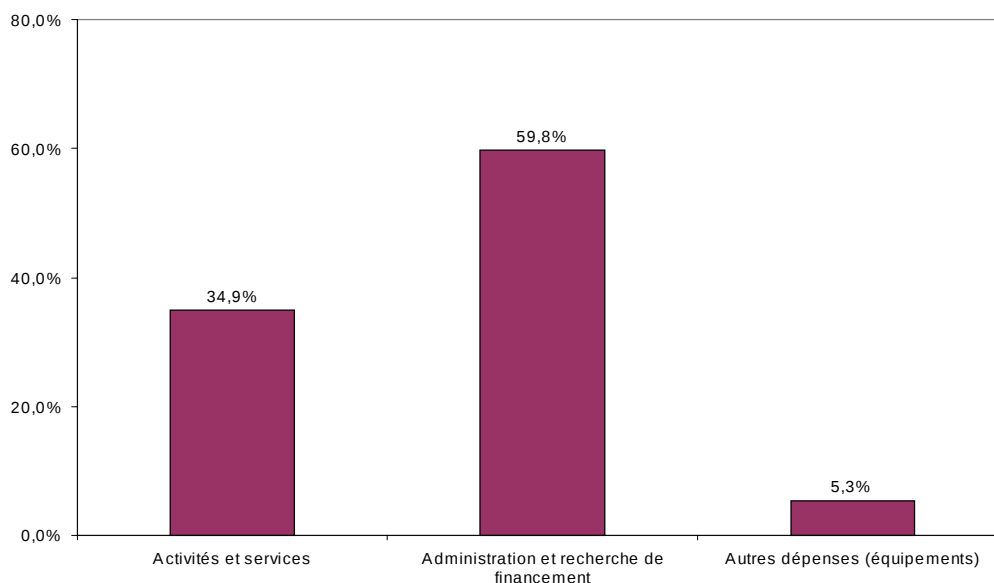
Le gouvernement du Québec octroie 53 % de toute l'aide publique versée aux centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques, en 1997-1998, comparativement à 27 % pour le gouvernement fédéral et à 19 % en provenance des administrations municipales. L'aide du gouvernement du Québec est distribuée principalement par l'entremise du Conseil des arts et des lettres du Québec (près de 3 M\$), alors que le soutien fédéral est consenti par le Conseil des Arts du Canada qui alloue la presque totalité de l'aide financière aux centres d'artistes (plus de 1,5 M\$).

Les dépenses des centres d'artistes s'élèvent à 9,9 millions de dollars et sont constituées à près de 60 % des dépenses liées à l'administration et à la recherche de financement. Ces dépenses regroupent l'ensemble des sommes allouées pour la rémunération du personnel, les frais de loyer ou de remboursement du capital sur l'hypothèque. Les coûts relatifs aux activités et services représentent 35 % de l'ensemble des dépenses et comprennent les montants versés pour assurer les droits d'exposition et les droits d'auteur ainsi que les frais afférents à la tenue des activités (Graphique III).

Ces centres d'artistes ont organisé, au cours de la saison 1997-1998, 734 activités de diffusion et d'animation suivies par plus de 245 000 personnes. Leurs activités s'adressent au public en général et certaines sont réservées à la communauté artistique. En moyenne, 334 personnes ont assisté à chacune de ces activités.

Graphique III

Répartition des dépenses des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998



L'importance des sources de revenus est différente pour les centres d'artistes en arts visuels de ceux en arts médiatiques. Les centres d'artistes en arts visuels bénéficient d'un appui plus important des différents niveaux de gouvernements. C'est ainsi que l'aide publique consentie aux centres d'artistes en arts visuels représente 80 % de leurs revenus⁴, comparativement à 43 % pour les centres d'artistes en arts médiatiques. Ces derniers comptent par ailleurs des revenus d'exploitation beaucoup plus importants atteignant 55 % de tous les revenus par rapport à 14 % pour les centres d'artistes en arts visuels. Le graphique suivant montre bien l'importance des différentes sources de revenus pour ces centres d'artistes (Graphique IV).

Tableau 1

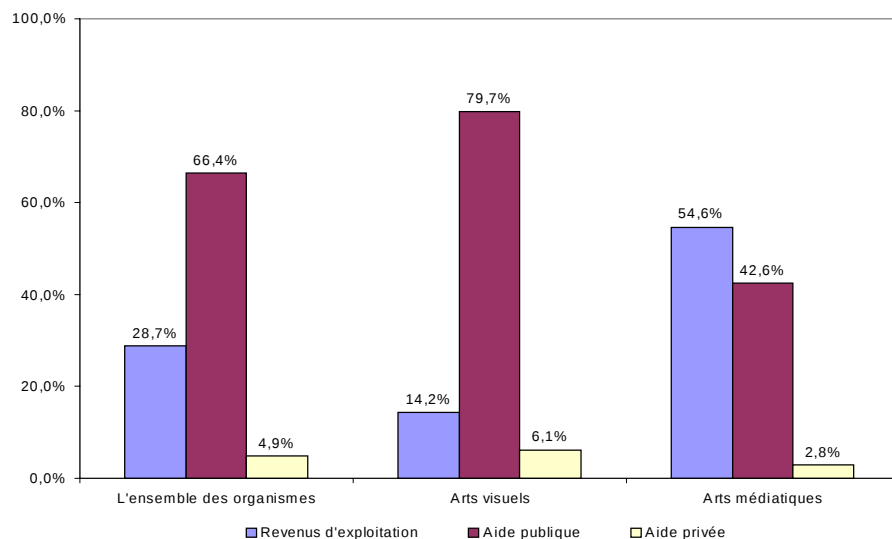
Profil financier et artistique des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998

Profil financier et artistique	L'ensemble des centres d'artistes	Arts visuels	Arts médiatiques
Nombre de centres d'artistes	58	46	12
Revenus totaux	10 183 045 \$	6 528 616 \$	3 654 429 \$
Dépenses totales	9 899 622 \$	6 368 679 \$	3 530 943 \$
Nombre d'activités	734	640	94
Nombre de visiteurs	245 232	229 002	16 230

⁴ Ce taux de financement public est toutefois comparable à celui des centres d'exposition (75,2 %) subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications en 1997-1998.

Graphique IV

Sources des revenus des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998



1.2 La répartition géographique des centres d'artistes

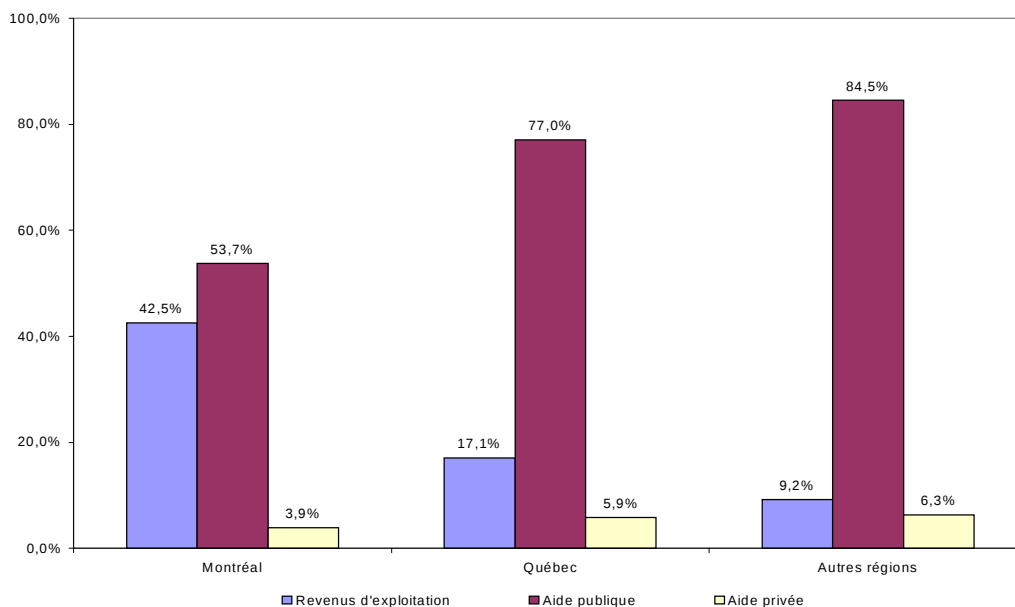
La répartition géographique des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques revêt une importance quant aux sources de revenus et à l'octroi de l'aide publique. La région de Montréal regroupe 45 % des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil (26 centres) et recueille 55 % de l'ensemble des revenus en 1997-1998 (5,5 M\$). L'aide publique aux centres d'artistes de Montréal représente 54 % des revenus, tandis que les revenus d'exploitation atteignent 43 % de l'ensemble des revenus de cette région.

Les centres d'artistes situés dans la région de Québec, qui représentent 14 % des centres d'artistes subventionnés, ont enregistré des revenus de près de 1,8 million de dollars en 1997-1998 dont 17 % représentent des revenus d'exploitation et 77 % proviennent d'une aide publique. En région, les 24 centres d'artistes subventionnés (41 % des centres d'artistes) enregistrent des revenus totaux de près de 3 millions de dollars, dont 85 % proviennent des différents niveaux de gouvernements et 9 % des revenus d'exploitation. L'importance de l'aide publique consentie aux centres d'artistes de Québec et des autres régions est substantielle. Le graphique V résume ces quelques observations.

La contribution financière du gouvernement du Québec aux revenus des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques des autres régions et de Québec est importante. Elle représente plus de 40 % des revenus de ces centres d'artistes comparativement à 27 % pour ceux de Montréal. La participation financière des administrations municipales est significative pour les centres d'artistes en région et représente 22 % des revenus, comparativement à 9 % pour les centres d'artistes de Montréal et de Québec.

Graphique V

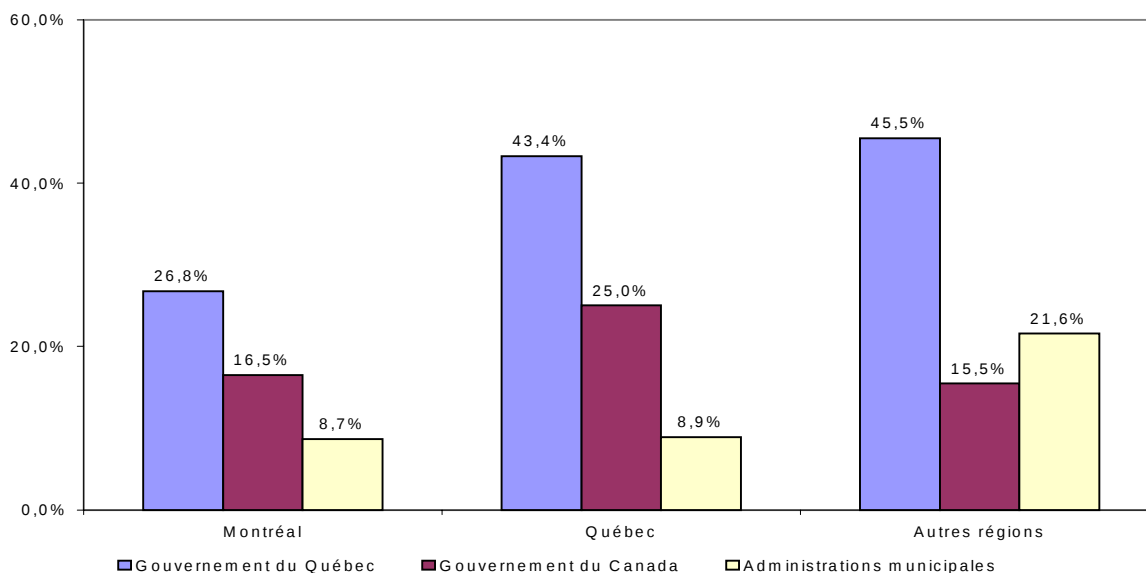
Sources des revenus des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la répartition géographique



Ce sont les centres d'artistes de Québec qui bénéficient davantage de l'aide du gouvernement fédéral. En effet, les contributions du gouvernement fédéral atteignent 25 % de leurs revenus, comparativement à 16,5 % des revenus pour les centres d'artistes de Montréal et 15,5 % pour ceux des autres régions (Graphique VI).

Graphique VI

Répartition de l'aide publique aux centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques en 1997-1998 selon les niveaux de gouvernements et la répartition géographique



Au cours de l'année 1997-1998, la moitié des centres d'artistes des régions autres que Québec et Montréal (50 %) présente un déficit d'exploitation, une proportion nettement supérieure à ceux de Montréal (27 %) et de Québec (37 %).

Les centres d'artistes de la région de Québec ont organisé 138 activités de diffusion et d'animation au cours de l'année et rejoint, en moyenne, 261 personnes à chacune d'elles. Les centres d'artistes de Montréal, pour leur part, ont accueilli en moyenne 435 personnes lors des 295 activités présentées en 1997-1998. En région, 301 activités ont été réalisées accueillant, en moyenne, 267 personnes à chacune d'elles.

Tableau 2

Profil financier et artistique des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la répartition géographique

Profil financier et artistique	Montréal	Québec	Autres régions
Nombre de centres d'artistes	26	8	24
Revenus totaux	5 549 895 \$	1 772 927 \$	2 860 223 \$
Dépenses totales	5 328 566 \$	1 744 516 \$	2 826 540 \$
Nombre d'activités	295	138	301
Nombre de visiteurs	128 587	36 024	80 621

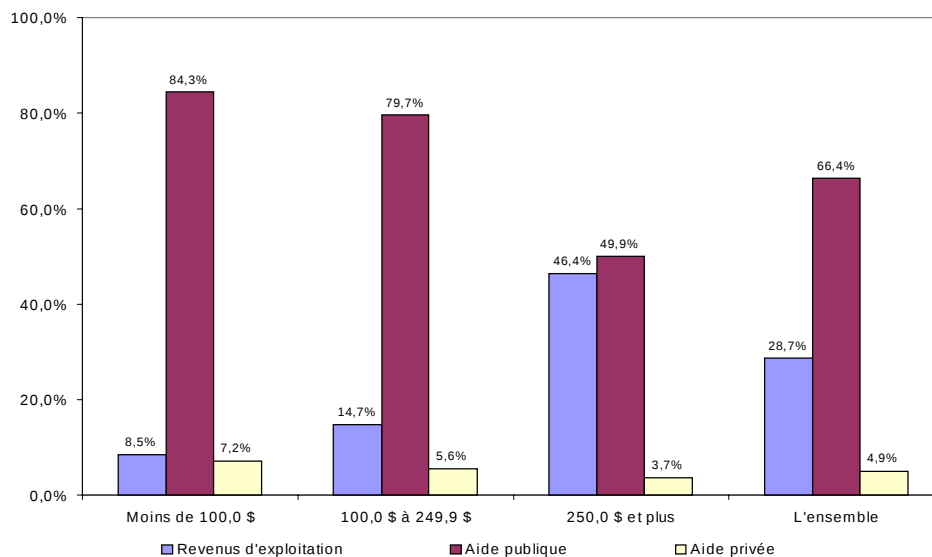
1.3 La taille des centres d'artistes

Si nous considérons la taille des centres d'artistes en fonction de leurs revenus, nous constatons que 81 % des centres d'artistes enregistrent des revenus totaux inférieurs à 250 000 \$ annuellement. En dépit de leur grand nombre, ces centres d'artistes réalisent moins de 53 % de l'ensemble des revenus générés. Il faut également mentionner le nombre important de centres d'artistes ayant des revenus inférieurs à 100 000 \$, ce qui représente 36 % des centres d'artistes en 1997-1998, soit 21 centres.

Il est intéressant de noter que la proportion des revenus d'exploitation augmente avec les revenus des centres d'artistes et que la part de l'aide publique dans l'ensemble des revenus diminue, quant à elle, avec l'augmentation des revenus. C'est ainsi que pour les centres d'artistes dont les revenus sont inférieurs à 100 000 \$, l'aide publique représente 84 % de leurs revenus comparativement à 50 % pour ceux dont les revenus sont supérieurs à 250 000 \$ et que les revenus d'exploitation atteignent moins de 10 % des revenus pour le premier groupe par rapport à 46 % pour le second (Graphique VII).

Graphique VII

Sources des revenus des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la taille des organismes (en milliers de dollars)



En somme, plus les revenus augmentent, moins importante est la part de l'aide publique dans les revenus des centres d'artistes et plus grande est celle des revenus d'exploitation. Toutefois, pour tous les centres d'artistes, l'importance de l'aide publique est supérieure à celle des revenus d'exploitation.

Tableau 3

Profil financier et artistique des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la taille des organismes

Profil financier et artistique	Moins de 100 000 \$	100 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ et plus
Nombre de centres d'artistes	21	26	11
Revenus totaux	1 528 098 \$	3 859 803 \$	4 795 144 \$
Dépenses totales	1 482 642 \$	3 841 304 \$	4 575 676 \$
Nombre d'activités	222	318	194
Nombre de visiteurs	67 318	136 709	41 205

1.4 Les catégories des centres d'artistes

Les activités des centres d'artistes subventionnés par le Conseil se répartissent en trois catégories : ceux dont les activités principales sont axées sur la **recherche et la diffusion** de l'art actuel, ceux qui offrent un soutien à la **recherche et à la production** d'œuvres et ceux qui combinent les fonctions **production et diffusion**. Nous verrons l'importance des sources de revenus et des dépenses en fonction de ces diverses catégories de centres d'artistes.

Plus de la moitié des centres d'artistes sont voués à la recherche et à la diffusion. Ils ont pour mandat de favoriser la recherche, l'expérimentation et la diffusion dans le domaine des arts visuels ou des arts médiatiques. En 1997-1998, ces centres enregistrent des revenus totalisant 4,4 millions de dollars dont 89 % proviennent des divers niveaux de gouvernements et plus particulièrement du gouvernement du Québec qui verse 43 % de l'ensemble de leurs revenus (1,9 M\$). Les revenus d'exploitation de ces centres d'artistes représentent 6 % de tous les revenus en 1997-1998. Ces centres ont présenté 459 activités au cours de l'année et rejoint 173 511 visiteurs, soit un nombre moyen de 378 personnes par activité.

Les centres d'artistes voués à la recherche et à la production, soit 22 % des centres d'artistes, ont généré des revenus de 3 millions de dollars dont 40 % proviennent des gouvernements. Les revenus d'exploitation de ces centres représentent 58 % de tous les revenus en 1997-1998 (1,8 M\$). Ces centres d'artistes ont organisé 112 activités de diffusion et rejoint près de 23 000 personnes, le nombre moyen de visiteurs s'élevant à 205 personnes. Notons que parmi cette catégorie, se concentrent les centres d'artistes en arts médiatiques voués au soutien à la production de vidéos d'art et à la formation.

Les centres d'artistes qui offrent des activités favorisant la production et la diffusion, l'équivalent de 21 % des centres d'artistes, ont réalisé des revenus de 2,7 millions de dollars dont 62 % proviennent des gouvernements et principalement du gouvernement du Québec qui consent une aide équivalant à 39 % des revenus. Les revenus d'exploitation, pour leur part, atteignent 32 % de tous les revenus. Les centres de production et de diffusion ont rejoint plus de 48 000 personnes lors des 163 activités offertes au public en 1997-1998 ; ils ont ainsi accueilli près de 300 personnes à chacune de ces activités.

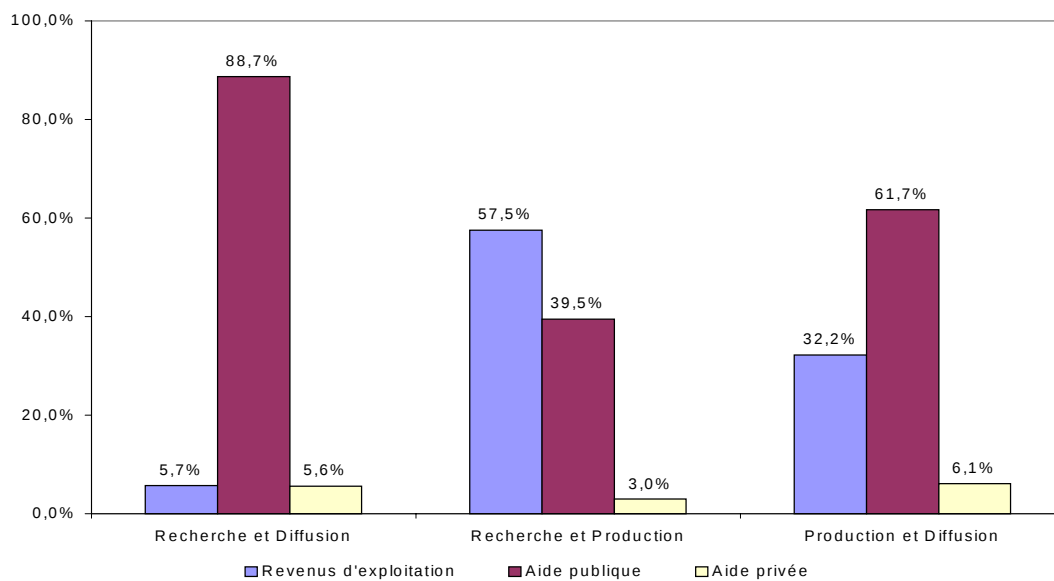
Tableau 4

Profil financier et artistique des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la catégorie des organismes

Profil financier et artistique	Recherche et diffusion	Recherche et production	Production et diffusion
Nombre de centres d'artistes	33	13	12
Revenus totaux	4 350 980 \$	3 142 346 \$	2 689 719 \$
Dépenses totales	4 265 430 \$	2 985 653 \$	2 648 539 \$
Nombre d'activités	459	112	163
Nombre de visiteurs	173 511	22 983	48 738

Graphique VIII

Sources des revenus des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 selon la catégorie des organismes



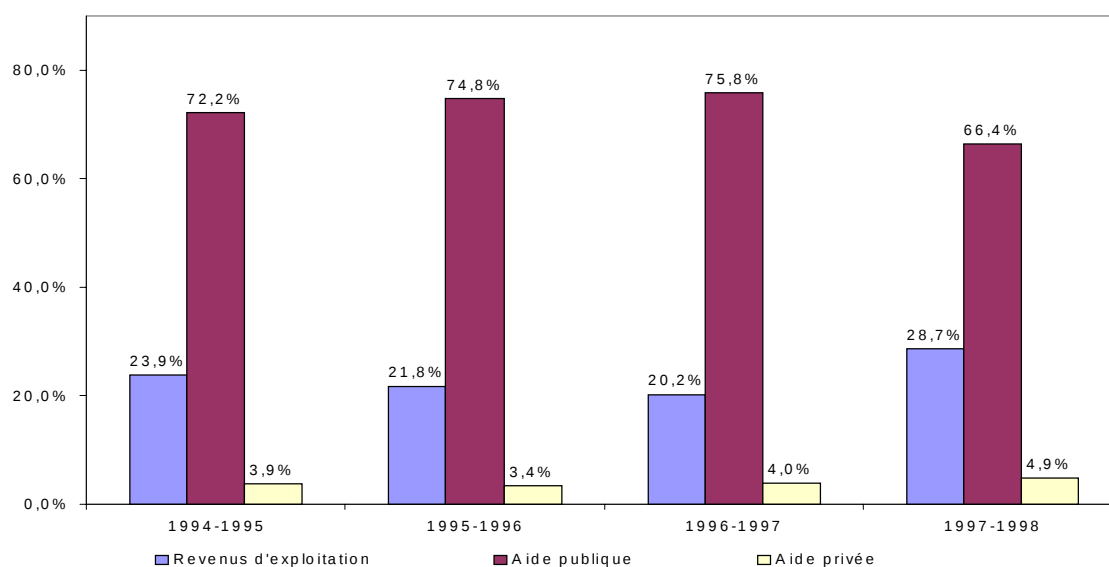
2. L'évolution des revenus, des dépenses et des activités des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques de 1994-1995 à 1997-1998

2.1 Les revenus des centres d'artistes

En 1997-1998, le Conseil soutient quatre centres d'artistes de plus qu'en 1994-1995, soit une augmentation de 7 % du nombre des centres d'artistes subventionnés en arts visuels et en arts médiatiques. En 1997-1998, les 58 centres d'artistes enregistrent une hausse de 49 % de tous les revenus comparativement à 1994-1995. Au cours de ces quatre exercices financiers, les revenus d'exploitation ont augmenté de 79 % et l'aide publique de 37 %. Des augmentations qui se sont traduites par une participation différente aux revenus des centres d'artistes laissant une part légèrement plus grande aux revenus d'exploitation et une portion moins importante pour les revenus provenant des administrations publiques. En 1994-1995, les revenus d'exploitation représentaient 24 % de tous les revenus alors qu'en 1997-1998, ils atteignent 29 %. L'aide publique, de son côté, qui représentait 72 % des revenus au début de la période, équivaut maintenant à 66 % de l'ensemble des revenus des centres d'artistes. Pour sa part, le Conseil a augmenté sa contribution financière de 21 % au cours de cette période (Graphique IX).

Graphique IX

Sources des revenus des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998



Les revenus totaux des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés ont ainsi augmenté de 3,3 millions de dollars au cours de ces quatre années, passant de 6,8 millions à 10,2 millions de dollars. Les revenus d'exploitation ont augmenté de 1,3 million de dollars et l'aide publique de 1,8 million de dollars. Le gouvernement du Québec a bonifié sa contribution d'un montant additionnel de 604 302 \$ comparativement à 1994-1995. De son côté, le gouvernement du Canada a haussé son appui aux centres d'artistes visés par cette étude d'un montant de 412 258 \$.

En 1997-1998, le soutien du Conseil des Arts du Canada (CAC) est plus important qu'en 1994-1995, allouant 556 174 \$ de plus aux centres d'artistes du Québec au cours de cette période. Les autres ministères fédéraux ont, quant à eux, diminué leur contribution financière alors que les administrations municipales ont ajouté, pour leur part, un montant additionnel de 734 647 \$ aux sommes déjà consenties.

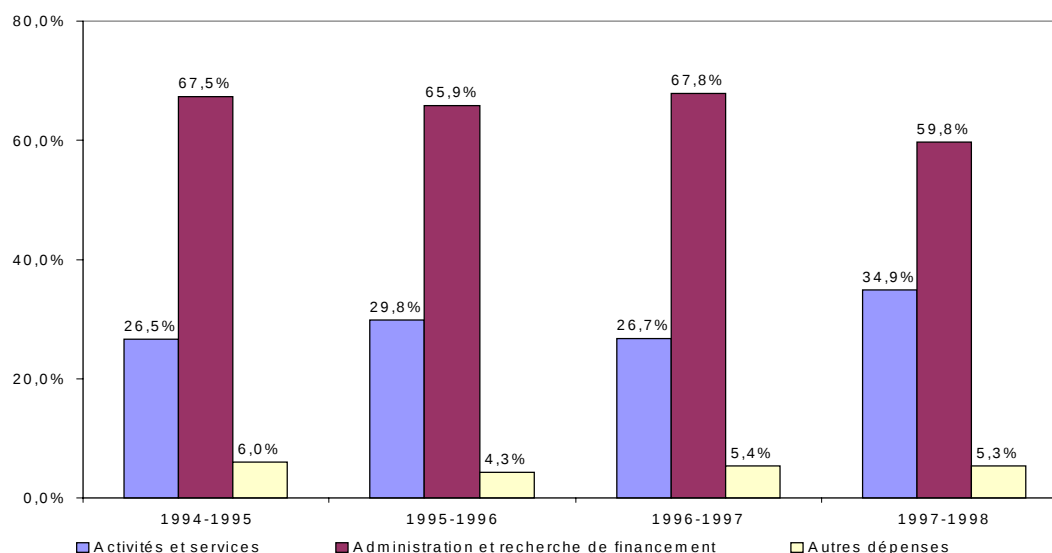
La proportion de l'aide publique dans les revenus des centres d'artistes a diminué pour la région de Montréal, laissant une place plus importante aux revenus d'exploitation. Entre 1994-1995 et 1997-1998, l'aide publique est passée de 67 % des revenus à 54 % et les revenus d'exploitation de 29 % à 42 % des revenus. La situation est différente pour Québec et les régions alors que la proportion de l'aide publique dans l'ensemble des revenus a augmenté et l'importance des revenus autonomes a diminué. La proportion de l'aide publique est passée de 74 % des revenus à 77 % pour Québec et de 80 % à 84 % dans les autres régions au cours de cette période. Pendant ce temps, la proportion des revenus autonomes passait de 26 % à 17 % pour Québec, et de 13 % à 9 % pour les régions.

2.2 Les dépenses des centres d'artistes

Les dépenses des centres d'artistes ont augmenté de 46 % entre 1994-1995 et 1997-1998. Les dépenses consacrées à l'administration et à la recherche de financement occupent une proportion moins importante dans les dépenses. Celles-ci représentent 60 % des dépenses en 1997-1998 comparativement à 68 % en 1994-1995. Les frais liés aux activités et services ont connu également une augmentation dans l'ensemble des dépenses des centres d'artistes. Ces frais représentaient, en 1997-1998, 35 % des dépenses encourues par rapport à 26 % en 1994-1995. Les centres d'artistes ont consacré ainsi 1,7 million de dollars de plus à cet item dans leurs dépenses au fil des ans.

Graphique X

Répartition des dépenses des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998



2.3 Les activités des centres d'artistes

Le nombre d'activités offertes par les centres d'artistes est plus important au fil des ans, alors que le nombre de visiteurs est moins élevé⁵. Ainsi, le nombre d'activités a augmenté de 26 % alors que le nombre de visiteurs a diminué de 19 % comparativement à 1995-1996. La participation moyenne à chacune des activités de diffusion et d'animation a également diminué, passant de 520 personnes en moyenne par activité en 1995-1996 à 334 personnes en 1997-1998.

Tableau 5

Profil financier et artistique des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques subventionnés par le Conseil des arts et des lettres du Québec de 1994-1995 à 1997-1998

Profil financier et artistique	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Nombre de centres d'artistes	54	57	57	58
Revenus totaux	6 850 598 \$	7 899 994 \$	7 447 038 \$	10 183 045 \$
Dépenses totales	6 796 950 \$	8 141 357 \$	7 403 119 \$	9 899 622 \$
Nombre d'activités	—	584	775	734
Nombre de visiteurs	—	303 922	213 305	245 232

⁵ La variation observée dans la fréquentation doit toutefois être interprétée avec prudence ; en effet, elle peut être tributaire de la modification des programmations de certains centres se vouant davantage à la recherche et à la production qu'à des activités de diffusion ouvertes au public. Par ailleurs, la majorité des centres d'artistes ne fonctionnant pas sur le mode de la billetterie, des fluctuations dans l'enregistrement du public peuvent exister.

3. L'emploi dans les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques en 1998-1999

Dans cette partie, nous présentons une analyse de la situation de l'emploi au sein des centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenus par le Conseil. Les données recueillies concernent la même catégorie des centres d'artistes présentée dans les chapitres précédents, soit les 58 centres. Les données sur l'emploi ne couvrent cependant que l'année de référence 1998-1999 et non les années antérieures.

Les renseignements dont nous disposons permettent de dégager un portrait utile et intéressant des conditions de travail du personnel des centres d'artistes visés. Ce portrait est cependant partiel car il ne porte que sur quelques-unes des facettes de la situation de ces travailleurs (les salaires, la durée des emplois, etc.) et qu'il n'éclaire que la situation vécue par un travailleur au sein d'un même centre d'artistes et non l'ensemble de sa vie professionnelle. Ainsi, la réalité des cumuls de contrats dans plusieurs centres d'artistes ou successivement dans un même centre, tout comme celle du travail mené parallèlement en dehors du secteur artistique, ne sont pas cernées par les données qui suivent, bien qu'elles se dégagent en filigrane.

3.1 La situation de l'emploi dans l'ensemble des centres d'artistes

L'ensemble de ces centres d'artistes ont eu à leur emploi un total de 640 travailleurs au cours de l'année, ce qui représente une moyenne de 11 personnes par centre. Cependant, comme la durée des emplois du personnel peut varier considérablement, il est utile, pour avoir une meilleure idée de la situation, de transposer ces chiffres en *équivalents temps complet* (ÉTC)⁶. Ainsi, dans les centres d'artistes, le bassin de main-d'œuvre en poste au cours de l'année 1998-1999 équivaut à 183 ÉTC, ce qui donne une moyenne de trois personnes à temps plein par centre d'artistes.

La répartition des fonctions

Si l'on examine comment se répartissent les travailleurs des centres d'artistes selon les diverses catégories de fonctions, on observe que la moitié d'entre eux font partie du personnel artistique (51,2 % des employés). Cette catégorie, qui comprend les coordonnateurs artistiques, les commissaires et les artistes, est prédominante au sein des centres d'artistes, si l'on se réfère au nombre d'employés. Vient ensuite le personnel administratif : celui-ci représente 19 % de l'ensemble des employés des centres d'artistes. Le personnel de production, qui regroupe principalement les monteurs d'exposition et les responsables techniques, représente 16 % du personnel. Quant aux travailleurs occupant les autres catégories de fonctions, ils sont moins nombreux dans les centres d'artistes, particulièrement le personnel affecté aux campagnes de financement : trois travailleurs seulement étaient spécialement désignés à ces fonctions en 1998-1999 pour l'ensemble des centres d'artistes (Tableau 6).

⁶ Pour calculer le nombre d'*équivalents temps complet*, nous avons divisé le nombre total de semaines travaillées par 52 semaines.

Tableau 6

Nombre d'employés et nombre d'équivalents temps complet (ÉTC) dans les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques selon la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Nombre	%	ÉTC
Personnel artistique	328	51,2	51
Personnel de production	100	15,6	38
Personnel administratif	122	19,1	67
Personnel affecté à la mise en marché	37	5,8	10
Personnel affecté aux campagnes de financement	3	0,5	1
Personnel affecté à l'accueil	50	7,8	16
TOTAL	640	100,0	183

L'importance relative des diverses catégories de personnel est cependant quelque peu différente lorsqu'on se réfère au nombre d'équivalents temps complet. En effet, comme le personnel artistique occupe souvent des emplois de plus courte durée que le personnel administratif, ce groupe est déclassé par celui-ci en termes d'ÉTC : le nombre d'employés faisant partie du personnel artistique équivaut à 51 ÉTC, soit une moyenne inférieure à une personne à temps plein par centre d'artistes. Le personnel administratif totalise quant à lui 67 ÉTC, ce qui nous donne en moyenne un poste par centre d'artistes.

Le statut des employés

Dans les centres d'artistes, le statut le plus fréquent est celui de travailleur autonome : il concerne près de la moitié du personnel. Néanmoins, on trouve un nombre relativement important de travailleurs qui sont engagés sur une base permanente (27 %) ou qui ont le statut de travailleurs occasionnels (25 %), comparativement à la situation observée dans certaines disciplines des arts de la scène au sein desquelles se retrouve une forte proportion de travailleurs autonomes.

Le statut des travailleurs varie selon la catégorie d'emploi. Le tableau 7 montre en effet que le personnel artistique est le seul groupe où l'on retrouve une forte concentration de travailleurs autonomes (76 % du personnel artistique) ; en revanche, ces travailleurs sont peu nombreux à occuper des postes permanents ou occasionnels, comparativement aux autres catégories d'employés. Il est intéressant de noter que, dans les centres d'artistes, le personnel de production n'a pas nécessairement le statut de travailleur autonome ; ces employés occupent plus souvent des postes occasionnels (46 %) ou permanents (34 %).

Tableau 7

Répartition des employés dans les centres d'artistes selon le statut et la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Permanents		Occasionnels		Travailleurs autonomes		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
Personnel artistique	52	15,9	26	7,9	250	76,2	328
Personnel de production	34	34,0	46	46,0	20	20,0	100
Personnel administratif	64	52,5	37	30,3	21	17,2	122
Personnel affecté à la mise en marché	13	35,1	19	51,4	5	13,5	37
Personnel affecté aux campagnes de financement	1	33,3	1	33,3	1	33,3	3
Personnel affecté à l'accueil	11	22,0	30	60,0	9	18,0	50
TOTAL	175	27,4	159	24,8	306	47,8	640

Les salaires et la durée des emplois

En 1998-1999, les centres d'artistes soutenus par le Conseil ont versé une masse salariale globale de 3,7 millions de dollars à leurs 640 travailleurs. Les employés ont cumulé en moyenne 15 semaines de travail dans un même centre d'artistes, ce qui se répercute évidemment sur leur salaire annuel, celui-ci se chiffrant en moyenne à 5 746 \$. Le nombre de semaines travaillées n'explique cependant pas à lui seul le faible salaire annuel, puisque l'on constate que le salaire hebdomadaire moyen des employés était lui aussi très bas à 387 \$. La durée des emplois, selon les diverses catégories de fonctions, varie considérablement : le personnel artistique ne travaille en moyenne que huit semaines dans un centre d'artistes comparativement à 20 semaines pour le personnel de production et 28 semaines pour le personnel administratif (Tableau 8). Ces écarts se traduisent par des différences de salaire notables sur une base annuelle. Cependant, dans le meilleur des cas, le salaire n'atteint même pas les 12 000 \$ par année. Sur une base hebdomadaire, c'est le personnel artistique qui gagne le meilleur salaire : celui-ci étant de 436 \$ en moyenne. Le personnel à l'accueil a le plus bas salaire hebdomadaire avec 204 \$ en moyenne.

Tableau 8

Salaire moyen des employés et durée moyenne des emplois dans les centres d'artistes selon la catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Salaire annuel moyen	Salaire hebdomadaire moyen	Nombre moyen de semaines travaillées
Personnel artistique	3 524 \$	436 \$	8
Personnel de production	7 660 \$	389 \$	20
Personnel administratif	11 224 \$	396 \$	28
Personnel affecté à la mise en marché	5 397 \$	368 \$	15
Personnel affecté aux campagnes de financement	6 175 \$	325 \$	19
Personnel affecté à l'accueil	3 357 \$	204 \$	16
TOTAL	5 746 \$	387 \$	15

3.2 La situation de l'emploi selon la répartition géographique des centres d'artistes

Bien que les centres d'artistes de la région de Montréal soient plus nombreux, leur effectif n'est pas plus élevé que ceux situés ailleurs au Québec. Au contraire, le nombre moyen d'employés par centre d'artistes est moins grand à Montréal (9 employés) qu'à Québec (16 employés) et que dans les autres régions (11 employés).

Il y a dans la région de Montréal davantage de très petits centres d'artistes qu'ailleurs au Québec. C'est ce que traduisent les chiffres sur la répartition des employés : les 26 centres de la région de Montréal réunissent 38 % des employés de l'ensemble des centres d'artistes. De leur côté, les centres de la région de Québec en comptent 20 %, tandis que ceux des autres régions, 41 %.

Tableau 9

Nombre d'employés dans les centres d'artistes selon la répartition géographique

Répartition géographique	Nombre	%	Nombre moyen d'employés par centre d'artistes
Montréal	246	38,4	9
Québec	130	20,3	16
Autres régions	264	41,3	11
TOTAL	640	100,0	11

Le salaire annuel moyen varie selon la région dans laquelle sont situés ces centres d'artistes, comme le montre le tableau 10. Il est plus élevé à Montréal (7 304 \$) qu'à Québec (5 830 \$) et plus à Québec que dans les autres régions (4 252 \$).

Mais ces écarts sont essentiellement dus à la durée des emplois dans les centres. Les salaires hebdomadaires moyens sont presque les mêmes quelle que soit la région. Par contre, le nombre moyen de semaines travaillées est moins important dans les autres régions (11 semaines) comparativement à Montréal (19) et Québec (15). Les centres d'artistes en région réussissent donc, toutes proportions gardées, à embaucher autant d'employés que ceux de Montréal, mais la durée moyenne des emplois y est sensiblement plus courte.

Tableau 10

Salaire moyen des employés et nombre moyen de semaines travaillées dans les centres d'artistes selon la répartition géographique

Répartition géographique	Salaire annuel	Salaire hebdomadaire	Nombre moyen de semaines travaillées
Montréal	7 304 \$	383 \$	19
Québec	5 830 \$	392 \$	15
Autres régions	4 252 \$	390 \$	11
TOTAL	5 746 \$	3 873 \$	15

3.3 La situation de l'emploi selon la taille des centres d'artistes

Le tableau 11 montre que la situation de l'emploi varie selon la tranche de revenus des centres d'artistes. Les données ne révèlent toutefois pas de tendance claire. Dans les centres ayant les revenus les plus faibles (moins de 100 000 \$), le nombre moyen d'employés par centre d'artistes est moins élevé (6 employés) que dans les autres centres où il oscille entre 15 et 12 travailleurs. Le salaire hebdomadaire moyen y est aussi plus bas (339 \$), comparativement aux centres d'artistes des autres catégories de revenus (391 \$ et 420 \$). Cependant, le nombre d'employés plafonne dès que la deuxième tranche de revenus est atteinte. De même, la durée moyenne des emplois est moins élevée dans les centres ayant entre 100 000 \$ et 250 000 \$ de revenus que dans ceux qui se situent en deçà de ces revenus. On peut faire l'hypothèse que les revenus des centres sont trop faibles quels qu'ils soient pour que les écarts de revenus viennent influencer de façon significative la situation de l'emploi.

Tableau 11

Salaire moyen des employés et durée moyenne des emplois selon la taille des centres d'artistes

Taille des centres d'artistes	Salaire annuel moyen	Salaire hebdomadaire moyen	Nombre moyen de semaines travaillées
Moins de 100 000 \$	5 823 \$	339 \$	17
100 000 \$ à 249 999 \$	4 398 \$	391 \$	11
250 000 \$ et plus	9 308 \$	420 \$	22
TOTAL	5 746 \$	387 \$	15

En résumé

Les centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques sont présents presque partout sur le territoire québécois et ont un apport remarquable sur le plan artistique auprès des différentes communautés qui les abritent. Ils favorisent ainsi la recherche, l'expérimentation, le développement et la diffusion des pratiques artistiques dans ce secteur.

Combinant avec audace les savoir-faire traditionnels aux nouvelles avenues technologiques, les centres d'artistes du domaine des arts visuels et des arts médiatiques prennent une place active et engagée que leur communauté leur reconnaît en termes de support et de participation et qui suscite l'envie des nombreux pays avec lesquels ils sont en réseau.

Les 58 centres d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenus financièrement par le Conseil des arts et des lettres du Québec en 1997-1998 ont généré des revenus totalisant 10,2 millions de dollars dont près de 30 % sont des revenus d'exploitation (2,9 M\$). Le soutien public représente 6,8 millions de dollars, soit l'équivalent de 66 % de tous les revenus des centres d'artistes alors que l'aide du secteur privé comptait pour près de 5 % de tous les revenus et s'élevait à plus de 500 000 \$. En offrant quelque 734 activités à la population et aux artistes, les centres d'artistes ont attiré plus de 245 000 personnes.

Les centres d'artistes ont employé 640 personnes dont la plupart occupait un emploi à titre de travailleur autonome. Le salaire annuel moyen des employés est de 5 746 \$; le nombre de semaines travaillées s'élève à 15 semaines en moyenne par personne.

Ces renseignements sont de nature à permettre une lecture précise de la situation qui prévaut dans le secteur des arts visuels et des arts médiatiques au Québec. Elles permettront de mieux cibler les interventions tant pour les gestionnaires des centres d'artistes que pour ceux des secteurs privé et public.

Notons finalement, que le portrait économique peut être modifié depuis la dernière année de référence, soit 1997-1998. En effet, le Conseil des Arts du Canada connaissait en 1998-1999 une augmentation substantielle récurrente de son budget. De plus, le Conseil des arts et des lettres du Québec a accordé des crédits ponctuels supplémentaires au printemps 2000. Les impacts de tous ces crédits nouveaux ne pourront être mesurés qu'ultérieurement.

Annexe 1

**Statistiques sur la situation financière
et les activités des centres d'artistes en arts visuels
et en arts médiatiques subventionnés
par le Conseil des arts et des lettres du Québec
de 1994-1995 à 1997-1998**

Annexe 2

**Statistiques sur l'emploi
dans les centres d'artistes en arts visuels
et en arts médiatiques subventionnés
par le Conseil des arts et des lettres du Québec
en 1998-1999**